



QUALIFYING DIFFERENCES



# COMMENT TROUVER UN EMPLOI?

Guide pour les personnes handicapées  
Portugal

# Indice

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>J'ai un handicap, et maintenant ?</b>	<b>3</b>
1. Législation	4
2. Services de soutien	15
<b>Trouver un emploi</b>	<b>19</b>
Quelles sont les étapes pour accéder au marché du travail ?	20
Quelle est la procédure à suivre ?	20
<b>Références</b>	<b>28</b>



# Introduction

---

Même si les services publics portugais offrent un large éventail de services aux personnes handicapées, la législation et le soutien sont éparpillés et insuffisamment diffusés. Par conséquent, la création de cette brochure, qui se concentre sur la législation et les services de soutien pour les personnes handicapées à la recherche d'un emploi, est l'une des nombreuses mesures qui doivent être prises pour garantir l'inclusion des citoyens handicapés, ainsi que la pleine reconnaissance et la promotion de leurs droits fondamentaux, en fournissant des informations plus simplifiées et plus claires.

Dans un langage clair et accessible, cette brochure tente d'offrir un outil pratique, qui aide les personnes à la recherche d'un emploi à savoir où aller et quoi faire en cas de doute ou de difficulté.

Le contenu de cette brochure est organisé en deux parties. La première partie contient des informations sur la législation applicable, par ordre alphabétique, en fonction des thèmes et identifie les différents services de soutien. La deuxième partie comprend des informations destinées à vous aider à trouver un emploi, telles que la manière d'accéder au marché du travail, ainsi que quelques techniques de recherche d'emploi.

Les informations contenues dans cette brochure sont basées sur les informations disponibles auprès de l'Institut national portugais de réadaptation (<https://www.inr.pt>).



J'ai un handicap,  
et maintenant ?

---

Si vous avez un handicap et que vous souhaitez trouver un emploi, cette brochure vous fournira des informations utiles. Au Portugal, si vous le souhaitez, vous pouvez également vous rendre au guichet "Inclusion" près de chez vous pour obtenir de plus amples informations. Il est également nécessaire que vous demandiez le certificat médical polyvalent d'invalidité qui prouve que vous avez un handicap et identifie le degré de ce handicap. En règle générale, il s'agit du document qui sert de preuve du handicap afin que les personnes handicapées puissent bénéficier de certains avantages et/ou droits. Il se base sur une évaluation de la commission médicale et est effectué dans le cadre des administrations régionales de la santé. Il est également important de connaître la législation applicable et les services de soutien disponibles.

### 1. | Législation

Ce qui suit identifie la Législation Applicable, par ordre alphabétique et par thèmes:

- Décret approuvant la Constitution de la République portugaise, publié au Journal officiel *Legislação Consolidada - DRE (Diário da República) No. 86/1976, Series I, 10 Octobre 1976.*
- Loi No. 30/2013, 8 Mai (Lei 30/2013, 2013-05-08 - DRE). Loi fondamentale de l'économie sociale.
- Loi No. 71/2018, 31 Decembre (Lei 71/2018, 2018-12-31 - DRE). Budget de l'État pour 2019

#### Accessibilité

- Décret No. 163/2006, 8 Août,(Decreto-Lei 163/2006, 2006-08-08 - DRE) qui approuve le régime d'accessibilité publique aux bâtiments et aux établissements, à la voirie publique et aux immeubles d'habitation, en abrogeant le décret-loi n° 123/97 du 22 mai.
- Décret no. 125/2017, 4 Octobre,(Decreto-Lei 125/2017, 2017-10-04 - DRE) qui modifie le régime d'accessibilité publique des bâtiments et établissements, de la voirie publique et des bâtiments d'habitation.
- Décret no. 83/2018(Decreto-Lei 83/2018, 2018-10-19 - DRE), 19 Octobre, qui définit les exigences en matière d'accessibilité publique des sites web et des applications mobiles des organismes publics, transposant la directive (UE) 2016/2102((EUR-Lex -

32016L2102 - EN - EUR-Lex (europa.eu).

**Système de répartition des produits de soutien** (SAPA\_Sistema de Atribuição de Produtos de Apoio)

- Ordonnance n° 7197/2016, 1er juin ,(Despacho 7197/2016, 2016-06-01 - DRE) qui publie la liste des produits de soutien.

### **Braille**

- Décret No. 126/2017, 4 Octobre 4,(Decreto-Lei 126/2017, 2017-10-04 - DRE) qui rend le système Braille officiel au Portugal.

### **Document d'identification civile**

- Loi No. 7/2007, 5 Février ,(Lei 7/2007, 2007-02-05 - DRE) qui crée la carte de citoyen et régit sa délivrance et son utilisation.

- Ordonnance No. 291/2017, 29 Septembre 29,(Portaria 291/2017, 2017-09-28 - DRE ) qui définit les droits dus pour la prestation des services liés à la carte de citoyen et pour la délivrance de la carte de citoyen provisoire, ainsi que les situations de réduction, d'exemption ou de gratuité.

### **Maladie chronique**

- Ordinance No. 349/96, 8 Août,( Portaria 349/96, 1996-08-08 - DRE) qui approuve la liste des maladies chroniques qui, en raison de critères médicaux, nécessitent des consultations, des examens et des traitements fréquents et sont une cause potentielle d'invalidité précoce ou de réduction significative de l'espérance de vie, jointe à l'ordonnance, dont elle fait partie intégrante.

- Arrêté conjoint des ministères de la Santé, de la Sécurité sociale et du Travail, n° 407/98,( 18 juin), (Desp\_C\_407\_98 (seg-social.pt)) qui considère comme une maladie chronique les maladies ou les séquelles résultant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, génito-urinaires, rhumatologiques, endocrinologiques, les troubles digestifs, neurologiques et psychiatriques, ainsi que d'autres situations qui entraînent un handicap précoce ou une réduction significative de l'espérance.

- Arrêté conjoint des ministères de la Santé, de la Sécurité sociale et du Travail, n° 861/99, 10 septembre, (Despacho Conjunto 861/99, 1999-10-08 - DRE) qui considère la maladie chronique comme une maladie de longue durée, aux aspects multidimensionnels, avec une évolution progressive des symptômes et potentiellement invalidante, ce qui implique une gravité due aux limitations des possibilités de traitement médical et d'acceptation par le patient dont la situation clinique doit être considérée dans le contexte de la vie familiale, scolaire et professionnelle, qui est particulièrement affectée

- Loi No. 38/2004, 18 Août, (Lei 38/2004, 2004-08-18 - DRE) qui définit les bases générales du régime juridique pour la prévention, l'adaptation, la réadaptation et la participation des personnes handicapées.

- Loi No. 46/2006, 28 Août 2006, (Lei 46/2006, 2006-08-28 - DRE) qui interdit et sanctionne les discriminations fondées sur le handicap et l'existence d'un risque aggravé pour la santé.

### **Discrimination fondée sur un handicap ou un risque aggravé pour la santé**

- Loi No. 46/2006, 28 Août, (Lei 46/2006, 2006-08-28 - DRE) qui vise à " prévenir et interdire la discrimination, directe ou indirecte, en raison d'un handicap ou d'un risque aggravé de santé, sous toutes ses formes, et à sanctionner la pratique d'actes qui ont pour conséquence la violation de tout droit fondamental, le refus ou la condition de l'exercice de tout droit économique, social, culturel ou autre, par toute personne, en raison de tout handicap ou de l'existence d'un risque aggravé de santé. Les dispositions de la présente loi s'appliquent également à la discrimination des personnes présentant un risque aggravé de santé." (No 1 et 2 de l'article 1 et article 3).

### **Services d'intervention pour la petite enfance**

- Décret No. 281/2009, 6 Octobre, (Decreto-Lei 281/2009, 2009-10-06 - DRE) qui crée le système national d'intervention pour la petite enfance et en définit les règles de fonctionnement.

- Dépêche n° 405/2012, 13 janvier 2012, (0134501345.pdf (dre.pt)) qui crée la commission de coordination du système national portugais d'intervention précoce auprès des enfants (SNIPI\_ Sistema Nacional de Intervenção Precoce na Infância) et définit les règles de

fonctionnement.

- Ordonnance No. 293/2013, 26 Septembre, (Portaria 293/2013, 2013-09-26 - DRE) qui prolonge le programme de soutien et de qualification du Système national d'intervention pour la petite enfance.

## Education

- Loi No. 46/86, Octobre 14,(Lei 46/86, 1986-10-14 - DRE) qui définit la loi fondamentale du système éducatif.

- Loi No. 5/97, Février 10,( Lei 5/97, 1997-02-10 - DRE) qui définit la loi-cadre sur l'enseignement préscolaire.

- Décret-Loi No. 296-A/98, September 25,( Decreto-Lei 296-A/98, 1998-09-25 - DRE) qui établit le régime juridique de l'accès et de l'entrée dans l'enseignement supérieur, tel que modifié par le DL n° 99/99 du 30 mars.,( Decreto-Lei 99/99, 1999-03-30 - DRE) DL No. 26/2003, Février 7,(Decreto-Lei 26/2003, 2003-02-07 - DRE), DL No. 76/2004, March 27(Decreto-Lei n.º 76/2004, de 27 de março - Altera o Decreto-Lei n.º 296-A/98, de 25 de setembro | DGES), DL No. 158/2004, 30 Juin,( Decreto-Lei 158/2004, 2004-06-30 - DRE), DL No. 147-A/2006, 31 Juillet,( Decreto-Lei 147-A/2006, 2006-07-31 - DRE), DL No. 40/2007, 20 Février,(Decreto-Lei 40/2007, 2007-02-20 - DRE), DL No. 45/2007, Février 23,( Decreto-Lei 45/2007, 2007-02-23 - DRE) et DL No. 90/2008, Mai 30,( Decreto-Lei 90/2008, 2008-05-30 - DRE) rectifié par la déclaration de rectification n° 32-C/2008 du 16 juin 2008. (Declaração de Rectificação 32-C/2008, 2008-06-16 - DRE).

- Ordonnance No. 9884/2014, Juillet 31,( 55034965 (dre.pt)) qui nomme le comité d'experts qui évalue les demandes d'admission aux postes vacants du contingent spécial par les étudiants ayant des besoins éducatifs spéciaux dans le cadre du concours national d'accès et d'admission à l'enseignement supérieur public pour l'inscription et l'enregistrement.

- Ordonnance No. 197-B/2015, 3 Juillet 2015,(Portaria 197-B/2015, 2015-07-03 - DRE) qui approuve le règlement du concours national d'accès et d'admission dans l'enseignement supérieur public pour les inscriptions et les rentrées de l'année universitaire 2015-2016, dont le texte, et les pièces jointes respectives, sont annexés à la présente ordonnance.

- Directives curriculaires pour l'enseignement préscolaire, 2016, qui ont été approuvées par l'Ordonnance n° 9180/2016 19 Juillet (Despacho 9180/2016, 2016-07-19 - DRE).

- Convention sur les Droits des Personnes Handicapées. Le Portugal ratifie la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son protocole additionnel par les décrets du Président de la République No. 71/2009(Decreto do Presidente da República 71/2009, 2009-07-30 - DRE) and No. 72/2009, Juillet 30(Decreto do Presidente da República 72/2009, 2009-07-30 - DRE). La Convention et le Protocole ont été, dans cette Ordonnance, approuvés par les Résolutions de l'Assemblée de la République. No. 56/2009(Resolução da Assembleia da República 56/2009, 2009-07-30 - DRE) et No. 57/2009, 7 Mai 2009(Resolução da Assembleia da República 57/2009, 2009-07-30 - DRE).

- Convention relative aux droits de l'enfant (articles 28 et 29). Directives curriculaires pour l'éducation préscolaire, 2016. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Portugal le 21 septembre 1990.

- Ordonnance Normative No. 6/2018, 12 Avril 12,(Despacho Normativo 6/2018, 2018-04-12 - DRE), qui établit les procédures d'inscription et leur renouvellement respectif ainsi que les règles à respecter dans la répartition des enfants et des étudiants.

- Ordonnance Normative No. 10-A/2018, Juin 19,(Despacho Normativo 10-A/2018, 2018-06-19 - DRE) qui établit le régime de constitution des groupes et des classes et la période de fonctionnement des établissements d'éducation et d'enseignement dans le cadre de l'enseignement obligatoire.

- Décret No. 54/2018, 6 Juillet, (Decreto-Lei 54/2018, 2018-07-06 - DRE) qui établit le régime juridique de l'éducation inclusive.

- Décret No. 55/2018, 6 Juillet, (Decreto-Lei 55/2018, 2018-07-06 - DRE) qui établit le programme d'études de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire, les principes directeurs de sa conception, de son opérationnalisation et de l'évaluation des apprentissages, en vue de garantir que tous les élèves acquièrent des connaissances et développent les compétences et les attitudes qui contribuent à l'atteinte des compétences prévues dans le Profil des élèves en fin de scolarité obligatoire.

- Décret No. 65/2018, 16 Août, (Decreto-Lei 65/2018, 2018-08-16 - DRE) qui modifie le régime juridique des titres et diplômes de l'enseignement supérieur.

### **Emploi et formation professionnelle**

- Décret No. 29/2001, 3 Février, (Decreto-Lei 29/2001, 2001-02-03 - DRE) qui établit

le système de quotas d'emploi pour les personnes handicapées, dont le degré d'incapacité fonctionnelle est égal ou supérieur à 60 %, dans tous les services et organes administratifs (centraux, autonomes et locaux).

- Loi No. 4/2019, 10 Janvier, (Lei 4/2019, 2019-01-10 - DRE) qui établit le système de quotas d'emploi pour les personnes handicapées, dont le degré de handicap est égal ou supérieur à 60 %.

**Certificat médical d'incapacité polyvalente** (AMIM\_O Atestado Médico de Incapacidade Multiuso)

- Décret No. 202/96, 23 Octobre, ( Decreto-Lei 202/96, 1996-10-23 - DRE) qui établit le régime d'évaluation du handicap des personnes handicapées aux fins de l'accès aux mesures et avantages prévus par la loi, telle que modifiée et republiée par Décret-Loi No. 291/2009, 12 Octobre, (Decreto-Lei 291/2009, 2009-10-12 - DRE).

- Décret No. 307/2003, Décembre 10, (Decreto-Lei 307/2003, 2003-12-10 - DRE) qui approuve la carte de stationnement modèle communautaire pour les personnes handicapées conditionnées par leur mobilité, telle que modifiée par Décret No.17/2011, 27 Janvier (Decreto-Lei 17/2011, 2011-01-27 - DRE) et par la Loi No. 48/2017, 7 Juillet, (Lei 48/2017, 2017-07-07 - DRE).

- Loi No. 22-A/2007, 29 Juin, ( Lei 22-A/2007, 2007-06-29 - DRE) qui procède à la réforme globale de la fiscalité automobile, en approuvant le Code des impôts sur les véhicules et le Code des impôts uniques sur la circulation et en supprimant simultanément la taxe sur les voitures, la taxe sur les véhicules municipaux, la taxe de circulation et la taxe sur les camions.

- Décret No. 8/2011, 11 Janvier,( Decreto-Lei 8/2011, 2011-01-11 - DRE) qui approuve les montants dus pour le paiement d'actes par les autorités sanitaires et pour les services fournis par d'autres professionnels de la santé publique et précisé dans la directive de la DGS No. 001/2017, 11 Janvier 2017 (i023208.pdf (ers.pt)).

- Décret-Loi No. 113/2011, Novembre 29, (Decreto-Lei 113/2011, 2011-11-29 - DRE) qui régit l'accès des usagers aux services fournis par le Service national de santé en ce qui concerne le système des frais d'utilisation et l'application des régimes de prestations spéciales.

- Pour plus d'informations, consultez les circulaires sur ce sujet de l'Administration centrale du système de santé, I.P. (ACSS, IP) et la section Foire aux questions sur les frais de modération du SNS.

### **Personne handicapée**

- Loi No. 38/2004, 18 Août, (Lei 38/2004, 2004-08-18 - DRE) qui définit les bases générales du régime juridique pour la prévention, l'adaptation, la réadaptation et la participation des personnes handicapées.

### **Assistance personnelle**

**Vie autonome : Modèle de soutien à la vie autonome** (MAVI\_Modelo de Apoio à Vida independente)

- Décret No. 3/2008, 7 Janvier, (Decreto-Lei 3/2008, 2008-01-07 - DRE), qui définit le soutien spécialisé à apporter à l'enseignement préscolaire et à l'enseignement de base et secondaire dans les secteurs public, privé et coopératif.

- Décret No. 129/2017, 9 Octobre, (Decreto-Lei 129/2017, 2017-10-09 - DRE), qui institue le programme modèle de soutien à la vie autonome.

- Ordonnance No. 342/2017, 9 Novembre, (Portaria 342/2017, 2017-11-09 - DRE), qui établit les critères, les limites et les ratios nécessaires pour l'exécution de Décret No. 129/2017, 9 Octobre, (Decreto-Lei 129/2017, 2017-10-09 - DRE), qui a institué le programme MAVI.

- Décret No. 54/2018, 6 Juillet, (Decreto-Lei 54/2018, 2018-07-06 - DRE), qui établit le régime juridique de l'éducation inclusive.

- Décret No. 55/2018, 6 Juillet, (Decreto-Lei 55/2018, 2018-07-06 - DRE), qui établit le programme de l'enseignement fondamental et secondaire et les principes directeurs de l'évaluation des apprentissages.

### **Service Prioritaire**

- Décret No. 58/2016, 29 Août (Decreto-Lei 58/2016, 2016-08-29 - DRE), qui établit l'obligation de fournir une assistance prioritaire aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux femmes enceintes et aux personnes accompagnées d'enfants en bas âge, pour

toutes les entités publiques et privées qui fournissent une assistance au public.

#### Handicap psychosocial

- Décret No. 8/2010, 28 Janvier , (Decreto-Lei 8/2010, 2010-01-28 - DRE), qui crée un ensemble d'unités et d'équipes de soins de santé mentale intégrés et continus, destinés aux personnes atteintes d'une maladie mentale grave entraînant une incapacité psychosociale et se trouvant dans une situation de dépendance, republié par Décret-Loi No. 22/2011, 10 Février, (Decreto-Lei 22/2011, 2011-02-10 - DRE).

#### Protection sociale et prestations sociales

- Loi No. 23/96, 26 Juillet, (Lei 23/96, 1996-07-26 - DRE) qui crée certains mécanismes dans le système juridique destinés à protéger l'utilisateur des services publics essentiels.

- Décret No. 308/2007, 3 Septembre, (Decreto-Lei 308/2007, 2007-09-03 - DRE), qui crée le programme Porta 65 - Location par les jeunes, un instrument de soutien financier à la location par les jeunes, et abroge Décret No. 162/92, 5 Août.

- Ordonnance No. 277-A/2010, 21 Mai, (Portaria 277-A/2010, 2010-05-21 - DRE), qui régule le Décret No. 308/2007, 3 Septembre (308/2007, "Decreto-Lei" - Pesquisas - DRE et modifié par le Décret no. 61-A/2008, March 28,( Decreto-Lei 61-A/2008, 2008-03-28 - DRE) et par le Décret No. 43/2010, 30 Avril ( 43/2010, "Decreto-Lei" - Pesquisas - DRE) qui crée le programme de soutien financier Porta 65 - Location par les jeunes.

- Décret No. 29/2018, 4 Mai , (Decreto-Lei 29/2018, 2018-05-04 - DRE), qui établit le programme Gateway - Programme d'aide au logement d'urgence.

- Décret No. 37/2018, 4 Juin , (Decreto-Lei 37/2018, 2018-06-04 - DRE), qui crée le 1er droit - Programme d'aide à l'accès au logement.

#### Produits de soutien.

- Décret no. 93/2009, du 16 Avril, (Decreto-Lei 93/2009, 2009-04-16 - DRE), qui approuve le système d'attribution des produits de soutien aux personnes handicapées et aux personnes ayant une incapacité temporaire, tel que modifié par le Décret no. 42/2011, du 23 Mars.

#### Avantages fiscaux

- Décret-Loi No. 143/1986, 16 Juin, (Decreto-Lei 143/86, 1986-06-16 - DRE), qui

établit les règles relatives au remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux représentations diplomatiques et consulaires et à leur personnel non national.

- Décret No. 202/1996, Octobre 23, (Decreto-Lei 202/96, 1996-10-23 - DRE ), qui établit le régime d'évaluation du handicap des personnes handicapées aux fins de l'accès aux mesures et aux avantages prévus par la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

- Ordonnance No. 185/99, 20 Mars, (Portaria 185/99, 1999-03-20 - DRE), qui définit les chaussures orthopédiques et précise les situations visées par l'Ordonnance pour permettre leur imposition à un taux réduit.

- Loi No. 22A / 2007, 29 Juin, (Lei 22-A/2007, 2007-06-29 - DRE), qui procède à la réforme globale de la fiscalité automobile, en approuvant le code de la taxe sur les véhicules et le code de la fiscalité unique et en supprimant simultanément la taxe sur les voitures, la taxe sur les véhicules, la taxe de circulation et la taxe sur les camions

- Décret No. 41/2016, 1er Août, (Decreto-Lei 41/2016, 2016-08-01 - DRE), qui concrétise la plupart des modifications autorisées par la loi budgétaire, concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur le revenu des personnes morales, la taxe sur la valeur ajoutée, le droit de timbre, la taxe foncière municipale et, enfin, la taxe de circulation unique.

- Le régime de la surveillance des adultes Loi No. 49/2018, Août 14, (Lei 49/2018, 2018-08-14 - DRE), qui crée le régime juridique de la surveillance des adultes, en supprimant les instituts d'interdiction et d'invalidité, prévus par le code civil, approuvé par Décret No. 47344, 25 Novembre 1966.

### **Le droit de plainte**

- Décret No. 163/2006, 8 Août (Decreto-Lei 163/2006, 2006-08-08 - DRE), qui approuve le régime de l'accessibilité publique des bâtiments et établissements, de la voirie publique et des immeubles d'habitation, abrogeant Décret No. 123/97, 22 Mai.

- Loi No. 46/2006, 28 Août, (Lei 46/2006, 2006-08-28 - DRE), qui interdit et sanctionne les discriminations fondées sur le handicap et l'existence d'un risque aggravé pour la santé.

- Décret No. 74/2017, 21 Juin, (Decreto-Lei 74/2017, 2017-06-21 - DRE), which implements the SIMPLEX + 2016 measures "Online Complaint Book", "Yellow Complaint

Book" and "Assessed Public Service".

- Loi No. 93/2017, 23 Août, ( Lei 93/2017, 2017-08-23 - DRE), qui établit le régime juridique de prévention, d'interdiction et de lutte contre la discrimination, en raison de l'origine raciale et ethnique, de la couleur, de la nationalité, de l'ascendance et du territoire d'origine.

## Transport

- Décret No. 251/98, 11 Août, (Legislação Consolidada - DRE), qui réglemente l'accès à l'activité et au marché du transport par taxi.

- Décret No. 156/2005, 15 Septembre, (Decreto-Lei 156/2005, 2005-09-15 - DRE), qui établit l'obligation de mettre le livre des réclamations à la disposition de tous les fournisseurs de biens ou prestataires de services qui sont en contact avec le grand public.

- Regulation (EC) No. 1107/2006, 5 Juillet, (EUR-Lex - 32006R1107 - EN - EUR-Lex (europa.eu)), qui réglemente les droits des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite lorsqu'elles voyagent en avion.

- Décret No. 163/2006, 8 Août , (Decreto-Lei 163/2006, 2006-08-08 - DRE), qui approuve le régime de l'accès du public aux bâtiments et établissements, aux voies publiques et aux immeubles d'habitation, en révoquant Décret No. 123/97, 22 Mai.

- Décret No. 74/2007, 27 Mars, (Decreto-Lei 74/2007, 2007-03-27 - DRE), qui consacre le droit d'accès des personnes handicapées accompagnées d'un chien d'assistance aux lieux, aux transports et aux établissements recevant du public, en révoquant Décret-Loi No. 118/99, April 14(Decreto-Lei 118/99, 1999-04-14 - DRE).

- Regulation (EC) No. 1371/2007, (LexUriServ.do (europa.eu)) du Parlement européen et du Conseil, 23 octobre, qui réglemente les conditions à respecter dans le contrat de transport ferroviaire de voyageurs.

- Décret No. 58/2008, 26 Mars, (Decreto-Lei 58/2008, 2008-03-26 - DRE) republished by Décret-Loi No. 124-A/2018, 31 Décembre, (Decreto-Lei 124-A/2018, 2018-12-31 - DRE), qui établit le régime juridique applicable au contrat, par voie ferroviaire, pour les passagers et les bagages, les volumes portatifs, les animaux domestiques, les bicyclettes et autres marchandises.

- Décret No. 181/2012, 6 Août , (Decreto-Lei 181/2012, 2012-08-06 - DRE) amended

by Décret-Loi No. 207/2015, 24 September, (Decreto-Lei 207/2015, 2015-09-24 - DRE) and Décret-Loi No. 47/2018, 20 Juin , (Decreto-Lei 47/2018, 2018-06-20 - DRE), qui approuve le régime d'accès et d'exercice de l'activité de location de véhicules de tourisme sans chauffeur, dite rent-a-car, en abrogeant le Décret-Loi n° 354/86, 23 octobre, (Decreto-Lei 354/86, 1986-10-23 - DRE).

- Décret No. 254/2012, 28 Novembre, (Decreto-Lei 254/2012, 2012-11-28 - DRE), qui établit le cadre juridique général de la concession du service public aéroportuaire de soutien à l'aviation civile au Portugal, attribué à ANA - Aeroportos de Portugal, S. A.

- Loi No. 6/2013, 22 Janvier, ( Loi 6/2013, 2013-01-22 - DRE), qui approuve les régimes juridiques d'accès et d'exercice de la profession de chauffeur de taxi et la certification des organismes de formation respectifs.

- Décret No. 7/2014, 15 Janvier , (Decreto-Lei 7/2014, 2014-01-15 - DRE), qui assure la mise en œuvre dans l'ordonnance de droit interne des obligations découlant du règlement (CE) n° 261/2004, du Parlement européen et du Conseil, du 11 février 2004., (EUR-Lex - 32004R0261 - EN - EUR-Lex (europa.eu)) et que modifié par le règlement (UE) n° 1177/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010., (EUR-Lex - 32010R1177 - EN - EUR-Lex (europa.eu)) sur les droits des passagers des services de transport maritime et fluvial.

- Décret No. 9/2015, 15 Janvier, (Decreto-Lei 9/2015, 2015-01-15 - DRE), qui établit les conditions qui doivent être respectées dans le contrat de transport de passagers et de bagages par route, dans le cadre de services réguliers, ainsi que le régime de sanction en cas de non-respect des règles du Règlement (UE) n° 181/2011, du Parlement européen et du Conseil, 16 février 2011. (EUR-Lex - 32011R0181 - EN - EUR-Lex (europa.eu)).

- Décret No. 74/2017, 21 Juin, (Decreto-Lei 74/2017, 2017-06-21 - DRE), qui met en œuvre les mesures SIMPLEX + 2016 "Livre de plaintes en ligne", "Livre de plaintes jaune" et "Service public évalué".

- Loi No. 45/2018, 10 Août (Lei 45/2018, 2018-08-10 - DRE), qui régit le régime juridique de l'activité de transport individuel et rémunéré de personnes dans des véhicules qui ne sont pas présentés sur une plateforme électronique.

- Regulation No. 565/2018, 21Août 21, (Regulamento 565/2018, 2018-08-21 - DRE), qui est un règlement de médiation et de conciliation dans le cadre de la résolution extrajudiciaire des litiges dans le domaine des transports : exécution de l'article 38 des statuts de l'AMT

et des paragraphes a) et b) du n° 4 de l'article 40 de la loi n° 67/2013, 28 août.

## 2 | Services de soutien



**Inclusion Desk** est le centre de services dont la mission est de fournir des informations et une médiation spécialisées et accessibles aux personnes handicapées, à leurs familles, aux organisations et aux personnes intéressées.

tions et aux personnes intéressées.

**Le certificat médical d'incapacité polyvalente** (AMIM\_O Atestado Médico de Incapacidade Multiuso) est un document officiel qui prouve que la personne a un handicap, sur la base de l'évaluation du conseil médical et réalisée dans le cadre des administrations régionales de la santé. Ce certificat indique le pourcentage attribué au handicap global de la personne. Il doit être authentifié par le président du conseil médical, daté et enregistré avec l'identification de l'administration régionale de la santé (ARS\_Administração Regional de Saúde), du centre de santé collectif (ACES\_Agrupamento do Centro de Saúde) et l'identification du conseil médical respectif. Pour des informations plus détaillées, consultez la législation en vigueur à laquelle il est fait référence dans cette brochure.

**La citoyenneté numérique** offre la possibilité à toute personne d'exercer ses droits et devoirs de citoyen, en utilisant l'environnement virtuel, de manière responsable et éthique. Pour que tous les citoyens, sans exception, puissent y avoir accès, il est nécessaire de s'assurer que les services fournis sont conformes aux principes d'accessibilité aux contenus numériques. C'est pourquoi le gouvernement portugais donne accès aux services en ligne par le biais de Autenticacao.gov.pt, le site Web d'identification électronique avec signature numérique et authentification sécurisée de l'État. Après authentification, les citoyens peuvent accéder aux plateformes suivantes :

Le portail ePortugal - [www.eportugal.gov.pt/](http://www.eportugal.gov.pt/)

- ePortugal Portail d'Authentification - [www.eportugal.gov.pt/](http://www.eportugal.gov.pt/)

• Identification et authentification électroniques | Clé numérique mobile et carte de citoyen [www.autenticacao.gov.pt/a-chave-movel-digital](http://www.autenticacao.gov.pt/a-chave-movel-digital)

- Portail d'Accessibilité - [www.acessibilidade.gov.pt/](http://www.acessibilidade.gov.pt/)
- Sceau de convivialité et d'accessibilité du kit [www.acessibilidade.gov.pt/arquivo/1890](http://www.acessibilidade.gov.pt/arquivo/1890)

The National Institute for Rehabilitation, I.P. (INR, IP) - [www.inr.pt/inicio](http://www.inr.pt/inicio) portal:

- Catalogue national des produits de soutien - [www.catalogo.inr.pt/web/inr/inicio](http://www.catalogo.inr.pt/web/inr/inicio)

Le portail de sécurité sociale - [www.seg-social.pt/inicio](http://www.seg-social.pt/inicio)

- Direct Sécurité Sociale - [www.app.seg-social.pt/ptss/](http://www.app.seg-social.pt/ptss/)

Le portail du National Health Service - [www.sns.gov.pt/](http://www.sns.gov.pt/)

- SNS Espace Citoyen - [www.servicos.min-saude.pt/utente/](http://www.servicos.min-saude.pt/utente/)
- Le site web de l'autorité fiscale et douanière [www.portaldasfinancas.gov.pt/](http://www.portaldasfinancas.gov.pt/)
- [www.aceso.gov.pt/v2/loginForm?partID=PFAP&path=/](http://www.aceso.gov.pt/v2/loginForm?partID=PFAP&path=/)

L'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle - [www.iefp.pt/home](http://www.iefp.pt/home)

- IEFP en ligne - [www.iefponline.iefp.pt/IEFP/authentication/loginUser.jsp](http://www.iefponline.iefp.pt/IEFP/authentication/loginUser.jsp)

Enfin, la Direction générale de l'éducation - [www.dge.mec.pt/](http://www.dge.mec.pt/)

- Domaine thématique "Éducation intégratrice - [www.dge.mec.pt/educacao-inclusiva](http://www.dge.mec.pt/educacao-inclusiva)
- Portail d'inscription | 360 School - [www.aceso.edu.gov.pt/](http://www.aceso.edu.gov.pt/)
- Portail gratuit des manuels scolaires - [www.manuaiscolares.pt/](http://www.manuaiscolares.pt/)

Le service prioritaire offre des services à visage découvert, publics ou privés, dans lesquels une aide prioritaire est accordée aux personnes ayant un degré d'invalidité égal ou supérieur à 60%, confirmé par l'AMIM, aux femmes enceintes, à la personne accompagnant un enfant jusqu'à 2 ans et aux personnes de plus de 65 ans, pour autant qu'il y ait une altération ou une limitation évidente des fonctions physiques ou mentales.

C'est la personne elle-même qui demande des soins prioritaires, cependant, elle doit prouver à la personne responsable, le degré de handicap, l'âge de l'enfant dans les bras, la grossesse, l'âge de 65 ans ou plus, même si montrent des changements ou des limitations des fonctions physiques ou mentales.

Si plusieurs personnes demandent un service prioritaire dans la même circonstance, c'est-à-dire dans la même file d'attente, le service est effectué selon le principe du premier arrivé, premier servi. Toutefois, le service prioritaire ne s'applique pas dans les situations suivantes :

- Service en face à face avec le public par le biais de services de réservation préalable ;
- Chez les prestataires de soins de santé, lorsque le droit à la protection de la santé et à l'accès aux soins de santé est en jeu (l'Ordonnance de soins doit être déterminée en fonction de l'évaluation clinique) ;
- Dans les conservatoires ou autres entités d'enregistrement, lorsque le changement d'Ordonnance du service remet en cause l'attribution d'un droit subjectif ou d'une position d'avantage résultant de la priorité de l'enregistrement.

En cas de refus, vous pouvez demander la présence des autorités et déposer une plainte écrite auprès de :

- l'Institut national de réadaptation (INR\_ Instituto Nacional de Reabilitação) ;
- l'Inspection générale, l'organisme de réglementation ou d'autres entités qui ont des pouvoirs d'inspection ou de sanction sur l'organisation qui a commis l'infraction. Par exemple, dans un établissement de restauration, la plainte doit être déposée auprès de l'Autorité de sécurité alimentaire et économique (ASAE\_ Autoridade de Segurança Alimentar e Económica).

**Le droit à la plainte**, vous permet d'utiliser le livre des plaintes si vous avez une plainte, et doit être disponible en permanence dans tous les établissements et services publics et privés. Afin de garantir aux citoyens handicapés, qui sont en quelque sorte limités à remplir le formulaire de plainte, à l'exercice du droit de plainte, les fournisseurs de services ou de biens ou toute

personne responsable du service à la clientèle a le devoir d'aider, en remplissant le formulaire correspondant dans les termes décrits oralement par la personne handicapée, si la personne le demande, conformément au régime juridique prévu dans le Décret n° 74/2017, Juin 21. Le non-respect de cette obligation constitue un délit puni d'une amende.

**Le Régime de la Supervision des Adultes** permet de bénéficier des mesures supplémentaires prévues par la Loi n° 49/2018, 14 Août, aux personnes qui ne sont pas en mesure d'exercer leurs droits ou leurs devoirs en pleine conscience, pour des raisons de santé ou de handicap. Ce diplôme crée le régime juridique de la surveillance des adultes, qui est entré en vigueur le 10 février 2019, éliminant les figures juridiques de l'interdiction et de la déchéance, prévues par le Code civil.

**Système d'attribution de produits de soutien** (SAPA\_Sistema de Atribuição de Produtos de Apoio) est tout produit, instrument, équipement ou système technique utilisé par une personne ayant un handicap ou une incapacité temporaire, spécialement produit ou disponible, qui empêche, compense, atténue ou neutralise la limitation fonctionnelle ou de participation. Il s'agit d'un système de réponse intégré et transversal pour les personnes handicapées ou ayant une incapacité temporaire, qui vise à compenser et à atténuer les limitations d'activité et les restrictions de participation résultant de l'incapacité ou de l'invalidité temporaire par :

- Fournir des produits de soutien gratuits et universels ;
- Une gestion efficace par la simplification des procédures requises par les entités et la mise en place d'un système informatique centralisé ;
- un financement simplifié des produits de soutien.

The image features a large yellow geometric shape on the left side, which tapers towards the top right. A white banner with a slight shadow effect is positioned at the bottom right, containing the text "Trouver un emploi...".

Trouver un emploi...

## Quelles sont les étapes pour accéder au marché de l'emploi ?

Une personne handicapée à la recherche d'un emploi, comme tout autre citoyen, peut s'inscrire auprès du service de l'emploi par le biais de IEFP (<https://iefponline.iefp.pt/IEFP/>), se rendre au centre pour l'emploi ou contacter un représentant local, par téléphone ou par courrier électronique, pour demander un rendez-vous pour une réunion ou un entretien d'embauche.

## Quelle est la procédure?

Le centre d'emploi évaluera le profil d'employabilité de la personne handicapée et vérifiera si celle-ci est :

- Au chômage avec un profil adapté au marché ;
- Au chômage avec des difficultés d'employabilité ;
- Au chômage mais a besoin d'un soutien intensif.

À la suite de cette évaluation, un plan d'emploi individuel est élaboré conjointement avec la personne, favorisant ainsi une orientation qui envisage les mesures ou les activités les plus appropriées dans le contexte du centre d'emploi.

Si un soutien plus personnalisé et spécialisé est nécessaire, l'intervention du centre de ressources sera sollicitée, notamment pour fournir:

- Information, évaluation et orientation pour la qualification et l'emploi : Il s'agit d'informations complémentaires pour soutenir les personnes handicapées sur le profil d'employabilité ou la prescription de produits de soutien indispensables pour accéder et suivre une formation, ou pour accéder, se maintenir et progresser dans l'emploi, ou encore l'aide à l'adaptation des postes de travail et à l'élimination des barrières architecturales ou, également, l'évaluation de la capacité de travail.

- Soutien au placement : Si la personne handicapée a un profil adapté au marché du travail, mais qu'il n'y a pas d'offre disponible ou adaptée à ses caractéristiques, un soutien plus personnalisé et intensif dans la recherche d'emploi ou pour le développement d'autres compétences d'employabilité sera présenté.

- Suivi post-placement : Lorsque, pour justifier l'employabilité, les personnes

handicapées, les employeurs ou les promoteurs de la mesure active pour l'emploi ont besoin d'un soutien, ou si un processus de médiation spécialisé est nécessaire.

Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à l'un des Centres pour l'emploi répartis sur l'ensemble du territoire continental portugais. Toutefois, votre inscription est toujours liée au Centre pour l'emploi de votre région de résidence. L'IEFP offre également un ensemble de services qui vous permettent, notamment, de :

- Dévoiler votre CV, qui peut être consulté par des employeurs potentiels, et vous pouvez également choisir de vous inscrire en tant que candidat à l'emploi et être inscrit au centre pour l'emploi de votre région de résidence, en ayant accès à tous les services disponibles, indiqués dans votre espace personnel ;
- Consulter les offres d'emploi.

#### **Quels sont les documents requis dans le dossier de candidature ?**

Pour connaître les documents requis, consultez le site Internet de l'IEFP.

#### **Quel est le centre pour l'emploi dans ma région de résidence ?**

Pour savoir quel est le centre pour l'emploi le plus proche de chez vous, accédez au site web de l'IEFP.

#### **Et si vous êtes une personne sourde, comment pouvez-vous accéder à l'inscription au centre pour l'emploi ?**

L'IEFP, les services IP disposent d'un service d'interprétation en langue des signes portugaise en ligne et en face à face, qui vise à créer des conditions d'accessibilité pour les personnes sourdes, à savoir des mesures et des interventions techniques pour l'emploi et la formation professionnelle, dans des conditions d'égalité avec les autres citoyens.

#### **Quelles sont les étapes à suivre pour une recherche d'emploi efficace ?**

Voici quelques points essentiels à garder à l'esprit dans votre démarche de recherche d'emploi:

### 1 – Connaissez-vous...

Vous devez connaître vos valeurs, vos intérêts, vos aspirations et les caractéristiques de votre personnalité. Réfléchissez à la nécessité éventuelle d'actualiser vos connaissances et compétences professionnelles et dans quels domaines.

### 2- Connaissez le marché du travail

Analysez les emplois les plus proposés et les exigences les plus demandées par les employeurs. Consultez quotidiennement les offres d'emploi. Il existe quelques endroits et situations où vous pouvez vous renseigner sur les offres d'emploi :

- a) Centres d'emploi ;
- b) Les UNIVA (Unités d'insertion à la vie active) ;
- c) Les établissements commerciaux (publicités dans les vitrines) ; les entreprises et les institutions ;
- d) Associations d'étudiants/bureaux professionnels dans les universités et les écoles polytechniques ; conseils de paroisse, etc.
- e) Journaux (disponibles dans les bibliothèques publiques, certains ont un site web) ;
- f) Sociétés de recrutement, de sélection et de travail temporaire (Adecco, Manpower, Select - Vedior, Hays Selection, Stepstone, etc ;) ;
- g) Associations industrielles, de développement ou technologiques ;
- h) Les entreprises et groupes d'entreprises concernés ;
- i) Amis, connaissances, famille, anciens professeurs, collègues ...
- j) Internet (quelques sites de recherche d'emploi utiles :[www.empregos.online.pt](http://www.empregos.online.pt);
  - [www.net-empregos.com](http://www.net-empregos.com);
  - [www.expressoemprego.pt](http://www.expressoemprego.pt);
  - [www.portalemprego.pt](http://www.portalemprego.pt);
  - [www.bep.gov.pt/](http://www.bep.gov.pt/)

### 3- Connaissez les techniques de recherches d'emploi

Créez un curriculum vitae (CV) et une lettre de candidature attrayants ; soumettez votre candidature aux entreprises/institutions qui vous intéressent ; publiez votre CV sur les sites

de bourses d'emploi et/ou de recherche d'emploi ; élargissez votre réseau de contacts et monétisez-le ; misez sur vos outils d'employabilité.

### 3.1. Comment élaborer un Curriculum Vitae (CV)?

Le CV est un document qui regroupe les informations personnelles d'un professionnel, son parcours académique et sa carrière sur le marché du travail, afin de démontrer ses qualifications, ses compétences et ses aptitudes.

Un CV bien présenté et rédigé ne garantit pas un emploi, mais c'est, sans aucun doute, une étape extrêmement importante pour y parvenir, il peut faire la différence entre une invitation à un entretien et un refus immédiat.

Pour élaborer un bon CV, vous devez rassembler des informations qui démontrent toutes les potentialités dont vous disposez pour mener à bien les activités professionnelles pour lesquelles vous postulez.

#### Le CV doit comprendre :

- Informations personnelles : nom complet, état civil, âge, adresse complète et, principalement, vos contacts.
  - Expérience professionnelle : Dans cette section, vous devez indiquer vos expériences professionnelles les plus importantes. La méthode la plus courante consiste à les énumérer en commençant par la plus récente. Vous devez indiquer la période pendant laquelle vous avez été employé, le nom de l'entreprise, le poste occupé et les principales activités.
  - Éducation et formation : Indiquez le nom et le type d'organisme d'enseignement ou de formation, les principales matières et les compétences acquises ;
  - Compétences personnelles : indiquez votre langue maternelle et votre niveau de compétences linguistiques ;
  - Compétences en communication : décrivez vos compétences en communication ;
  - Compétences organisationnelles : décrivez vos compétences organisationnelles.
- Indiquez le contexte dans lequel elles ont été acquises, par exemple : bonnes capacités de leadership (actuellement responsable d'une équipe de 10 personnes) ;

- **Compétences techniques** : décrivez vos compétences techniques non mentionnées dans les rubriques précédentes. Ex. Bonne maîtrise de la mise en œuvre des processus de contrôle de la qualité (actuellement responsable de l'audit qualité).
- **Compétences informatiques** : indiquez vos compétences informatiques.
- **Autres compétences** : décrivez les autres compétences pertinentes qui n'ont pas été mentionnées.

Le Curriculum doit mentionner toutes les informations qui mettent en valeur vos compétences et augmentent les chances d'obtenir un entretien. Adaptez votre Curriculum Vitae à l'emploi auquel vous postulez. Essayez de réduire votre Curriculum Vitae à deux pages, trois pages au maximum, bien organisé et utilisez un langage dynamique et actif tel que organiser, présider, enseigner, etc.

### **3.2. Comment écrire une lettre de motivation**

Outre le curriculum, la lettre de motivation est l'une des premières références que l'entreprise à laquelle vous postulez possède à votre sujet. Voici quelques instructions pour la rédaction de la lettre de motivation :

La lettre doit être brève et simple. Adressez-vous à la bonne personne, mettez toujours le nom et la fonction de la personne, ou le service auquel vous enverrez la lettre. N'oubliez pas de mettre le sujet dans l'en-tête, où vous précisez l'objet de votre lettre et, éventuellement, mentionnez la référence à l'annonce. Le premier paragraphe de la lettre de motivation est très important. En plus d'être bref et objectif, il doit immédiatement capter l'attention de ceux qui le lisent. Portez une attention particulière au vocabulaire et au ton que vous adoptez dans le texte. Choisissez une bonne phrase d'introduction car l'intention est de se démarquer parmi les nombreuses réponses. La lettre ne doit pas dépasser une page A4 et utiliser du papier à lettres de bonne qualité. Contrairement au curriculum vitae, qui ne doit pas être signé, la lettre doit comporter votre signature à la fin.

Une lettre de candidature spontanée a généralement la structure suivante :

Ricardo Silva

Boa Nova St., N°33

4000 - 250 Porto

Téléphone

Email

Porto, 18 Septembre (Insérer la date ici)

Objet: Lettre de réponse à l'annonce (Insérer les informations concernant l'offre d'emploi)

Cher Monsieur Carlos Gonçalves, (Insérer le nom et la fonction du responsable de l'entreprise ou insérer à qui cela concerne : Département des ressources humaines ici)

Je souhaite soumettre ma candidature en réponse à votre annonce, référence XXXX (ou avec la date), publiée dans le journal XXXX (ou sur le site web), le jour (indiquer le jour de l'annonce), annonçant l'offre d'emploi pour (indiquer le type d'emploi/de poste).

J'ai 28 ans et je suis (indiquer la formation). J'ai de l'expérience / j'ai fait un stage (indiquez brièvement votre expérience) et identifiez les compétences correspondantes (indiquez les tâches/activités).

Je me considère comme une personne responsable, capable de travailler en groupe ou seul et de manière organisée. Dans les activités mentionnées ci-dessus, j'ai fait preuve de flexibilité et d'initiative, ce que vous pouvez vérifier plus en détail dans mon CV (joint à cette lettre).

Je suis disponible pour un entretien et je vous remercie de l'intérêt que ma candidature vous mérite.

Dans l'espoir de vous revoir prochainement, je m'inscris avec la plus grande considération.

Bien à vous, Ricardo Silva

Annex: Curriculum Vitae

Notez que l'élaboration d'un CV ou d'une lettre de motivation lorsque vous avez un handicap n'est pas différente de celle de tout autre professionnel. La seule différence est que vous décidez d'inclure des informations sur votre handicap, ce qui est un choix personnel. Il n'y a

pas de bon ou de mauvais choix, c'est à vous de choisir, en fonction de la façon dont vous vous percevez, et des activités du poste vacant, de votre réalité. Toutefois, si vous décidez d'inclure des informations sur votre handicap, vous devez préciser quel type de handicap vous avez (si vous êtes malentendant, par exemple). Il est également important de détailler les types d'appareils que vous utilisez et le type d'infrastructure dont vous pourriez avoir besoin. Vous pouvez placer ces informations dans la section "données personnelles" du CV ou de la lettre de motivation, par exemple :

43 North Street  
High Town  
Reading  
RG13 2XX  
2 Décembre 2012  
Mr W. Carr  
Managing Director  
Total Systems Ltd  
St Martins Street  
Slough SL12 8CC

Cher Monsieur Carr

Je réponds à votre annonce parue dans le Reading Evening Mail pour le Graduate Trainee Programme in Systems Management chez Total Systems Ltd. Comme vous le verrez dans mon CV, je suis sur le point de terminer un BSc en informatique et en technologies de l'information avec l'Open University. J'ai décidé d'étudier avec l'OU et de travailler en même temps après avoir quitté l'école, car cela me permettrait d'obtenir un diplôme et d'acquérir une expérience professionnelle et une connaissance du secteur, ce qui est un avantage dans ce secteur. Mon travail m'a permis d'acquérir une vaste expérience de la gestion des réseaux et de la maintenance des systèmes.

En outre, j'ai été un membre clé de l'équipe de projet qui a introduit un nouveau système informatique et un nouveau réseau à l'hôpital général de Reading en 2011. J'ai travaillé en étroite collaboration avec le chef de projet et le reste de l'équipe pour installer le nouveau

matériel et les nouveaux logiciels du réseau, concevoir des sessions et du matériel de formation pour le personnel, déployer un programme de formation et traiter tous les problèmes ou questions liés à la mise en œuvre du système et du réseau. Je pense que mon travail sur ce projet, allié à mes autres compétences et expériences, me donne une base solide pour postuler à un poste d'analyste de systèmes stagiaire.

Je souhaite révéler que je souffre d'une déficience auditive qui m'affecte depuis l'enfance. Je porte des appareils auditifs dans les deux oreilles, ce qui me permet de travailler efficacement avec des collègues entendants et d'être un membre efficace d'équipes performantes. J'ai passé mon adolescence à accepter mon handicap et à développer mes propres moyens de faire face et de résoudre les problèmes. Je pense que cette attitude a contribué à mon approche positive de la vie, une attitude que j'ai pu apporter à mes différents rôles professionnels.

Je suis une personne active et extravertie qui aime les activités sociales et de maintien en forme, comme la randonnée et la plongée sous-marine. J'ai également un permis de conduire complet.

J'espère avoir de vos nouvelles dans un avenir proche.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,  
Michael Bailey

## Références

Empower + Undertake = Inclusion. Disponible sur:

[www.apd.org.pt/dmdocuments/Capacitar+\\_Empreender\\_\\_Inclus%C3%A3o\\_final.pdf](http://www.apd.org.pt/dmdocuments/Capacitar+_Empreender__Inclus%C3%A3o_final.pdf)

Practical Guide. The Rights of People with Disabilities in Portugal. Disponible sur:

[www.portugal.gov.pt/pt/gc21/comunicacao/documento?i=guia-pratico-os-direitos-das-pessoas-com-deficiencia-em-portugal](http://www.portugal.gov.pt/pt/gc21/comunicacao/documento?i=guia-pratico-os-direitos-das-pessoas-com-deficiencia-em-portugal)



Epralima - Escola Profissional do Alto Lima, C.I.P.R.L.



CESUR - Centro Superior de Formação Europa Sur



Unione Italiana Lotta alla Distro a Muscolare  
Sezione di Saviano



DAFNI KEK



E-Seniors



MUNI - Masaryk University



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union

“The support of the European Commission in the production of this publication does not constitute an endorsement of the content, it only reflects the views of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use that may be made of the information contained therein.”